FNCDG

Fédération Nationale
des Centres de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale

VOS COMPETENCES SONT NOS BESOINS

LES METIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Les emplois de la Fonction Publique Territoriale s'adressent à des profils tout aussi variés que les domaines d'action :

- Services régaliens : état civil, recensement, politique...
- Services directs à la population : petite enfance, gestion des écoles...
- Développement et animation du territoire : urbanisme, politique de la ville...

La Fonction Publique territoriale est riche de 250 métiers aussi différents que par exemple : Travailleur social, juriste, auxiliaire de puériculture, médecin, animateur, éducateur de jeunes enfants, bibliothécaire, responsable de la gestion des déchets, chargé de communication, régisseur, ingénieur, gardien de police municipale, responsable qualité des eaux, urbaniste, coordinateur de crèches, conservateur de musée, responsable de l'Aide sociale à l'enfance, délégué à la protection des données, ergonome...

Vous trouverez les 250 fiches présentant les métiers de la FPT sur le site www.cnfpt.fr.

LES ENJEUX

Le travail dans la Fonction Publique Territoriale garantit un certain dynamisme et demande polyvalence et adaptation, dans un contexte de modification de la carte des structures locales.

Le monde des collectivités territoriales est en pleine évolution.

Un rapport parlementaire publié en février 2019 mettait en évidence les enjeux auxquels sont confrontés les collectivités territoriales et les transitions qu'elles sont amenées à gérer pour ce mandat 2020-2026 :

- une transition territoriale liée aux réformes législatives adoptées depuis 2010
- une évolution normative avec de nouvelles contraintes juridiques dans tous les domaines (Ont dû être appliquées ces dernières années de nouvelles réformes concernant la protection des données, les marchés publics, l'urbanisme, la santé, le développement économique, les RH…)

LES ENJEUX

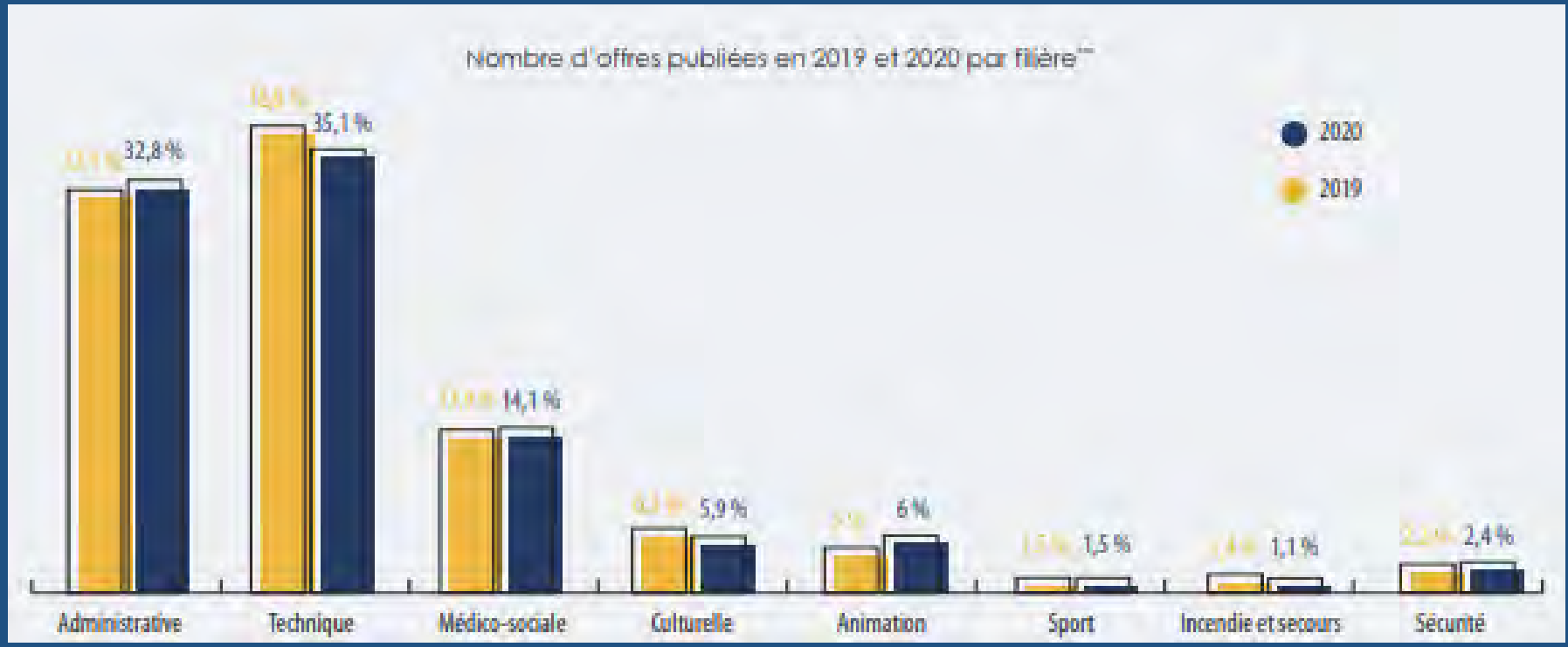
- une transition écologique, énergétique, digitale et numérique qui amènent les collectivités à revoir leurs politiques publiques et la gestion des services
- une évolution démographique avec le vieillissement de la population et les attentes nouvelles des jeunes générations
- une contrainte économique avec la nécessaire maîtrise des dépenses publiques. Quel que soit le type de collectivité, commune, intercommunalité, conseil Départemental ou régional, la maitrise de la masse salariale constituera la première priorité en matière de gestion des ressources humaines pour le mandat 2020/2026
- une mutation professionnelle, la fonction publique territoriale étant en pleine évolution.

Les agents publics sont directement impactés par ces changements, ce qui peut constituer de nouvelles possibilités d'évolution comme l'ouverture de nouveaux métiers, la mise en œuvre de nouvelles activités...

Le remplacement des départs constitue la première raison de recrutement dans les collectivités. Près de 40% des agents territoriaux partiront à la retraite d'ici 2030.

LES OFFRES **D'EMPLOI DE** LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

DEPUIS 2015, ENTRE 56 000 ET 110 000 OFFRES **D'EMPLOIS** PUBLIÉES CHAQUE ANNÉE



LES OFFRES **D'EMPLOI DE** LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Près de 7 offres d'emploi sur 10 concernent les filières administrative et technique.

Les plus fortes progressions en termes de recrutement sur la période 2014-2019 concernent le domaine de la sécurité (+65%), les politiques publiques d'aménagement et de développement territorial (+40%) et les interventions techniques (+38%).

Les familles de métiers *« Éducation et animation »*, *« Entretien et services généraux »*, *« Affaires générales »* et *« Social »* sont celles qui ont le plus recruté en 2019.

Les créations de poste portent principalement sur les services techniques, l'aménagement et le développement, les fonctions supports, l'enfance, l'éducation et la jeunesse.

LES OFFRES **D'EMPLOI DE** LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

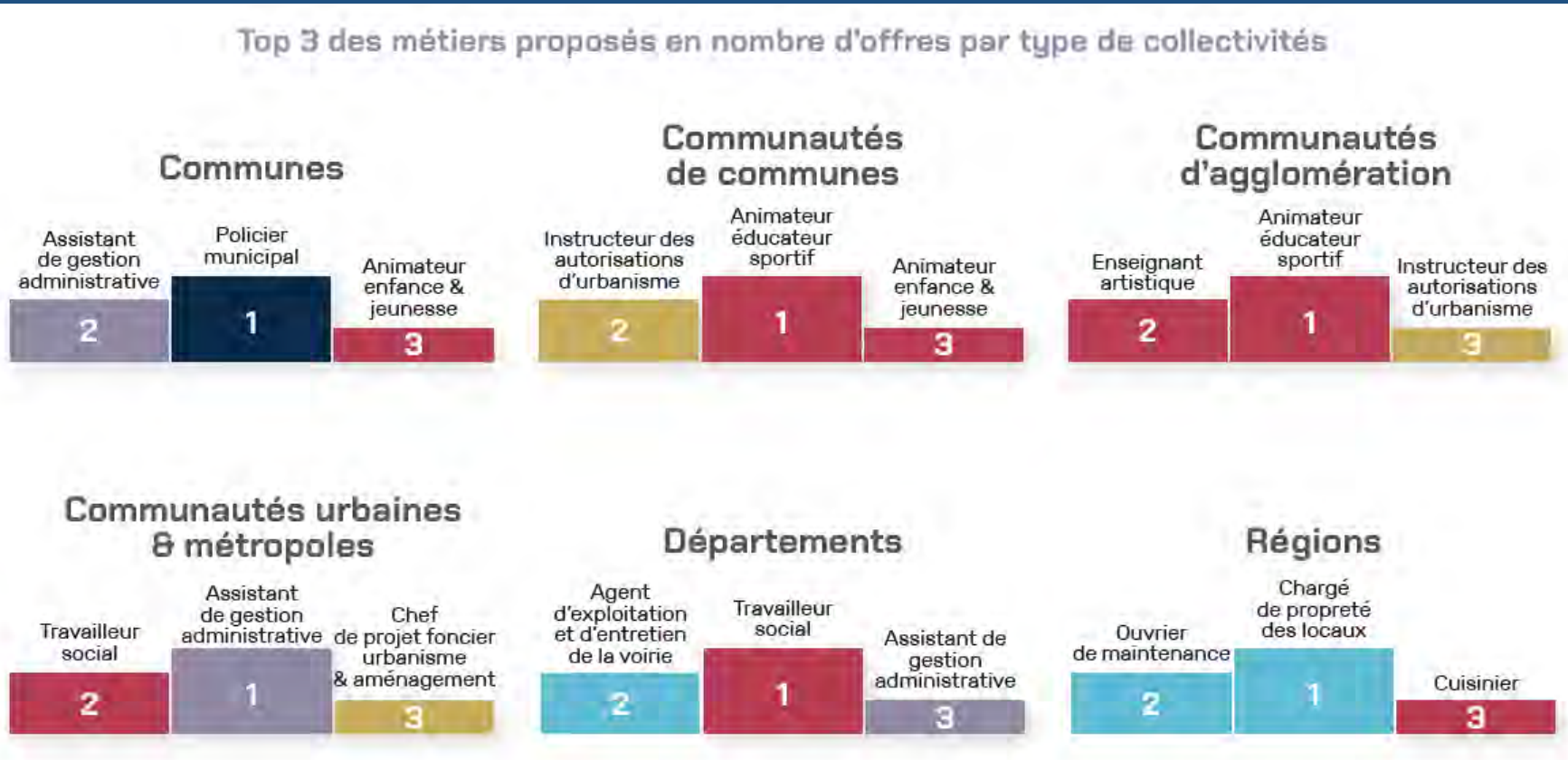
Le Top 10 des familles de métiers qui ont le plus recruté en 2020*

	Total général
Éducation et animation	18 %
Entretien et services généraux	11 %
Affaires générales	10 %
Social	6 %
Restauration collective	5 %
Bibliothèque et centres documentaires	3 %
Propreté et déchets	3 %
Prévention et sécurité	3 %
Infrastructures	3 %
Espaces verts et paysage	2 %

Le Top 10 des métiers qui ont le plus recruté en 2020**

2020		2019	2018
n° 1	Chargé de propreté des locaux	n° 2	n° 1
n° 2	Animateur enfance-jeunesse	n° 1	n° 2
n° 3	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	n° 3	n° 3
n° 4	Enseignant artistique	n° 4	n° 5
n° 5	Animateur éducatif accompagnement périscolaire	n° 6	n° 6
n° 6	Assistant de gestion administrative	n° 5	n° 4
n° 7	Agent de restauration	n° 7	n° 7
n° 8	Assistant éducatif petite enfance	n° 9	-
n° 9	Travailleur social	n° 10	n° 10
n° 10	Assistant de gestion RH	–	–

LES OFFRES **D'EMPLOI DE** LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



LES OPPORTUNITES DE RECRUTEMENT

On constate depuis 2018 de très fortes opportunités de recrutement sur le recrutement dans la filière Administrative ou sur les métiers de Secrétaire de mairie ou d'Assistant de gestion ressources humaines.

Des tensions se manifestent en matière de recherche de profils qui détiennent des compétences (Assistant de gestion financière, budgétaire ou comptable, Médecin, Chargé de la commande publique, Instructeur des autorisations d'urbanisme).

LES OPPORTUNITES DE RECRUTEMENT

Le Top 10 des métiers en tension en 2020**

2020		2019	2018
n° 1	Secrétaire de mairie	n° 2	n° 4
n° 2	Animateur enfance-jeunesse	n° 7	-
n° 3	Assistant de gestion administrative	n° 6	-
n° 4	Chargé de propreté des locaux	n° 6	-
n° 5	Enseignant artistique	n° 1	n° 2
n° 6	Agent de service polyvalent en milieu rural	n° 9	-
n° 7	Policier municipal	n° 3	n° 5
n° 8	Directeur Général des Services (DGS)	-	-
n° 9	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural	-	-
n° 10	Animateur éducatif accompagnement périscolaire	-	-

L’EVOLUTION DES METIERS DE LA FPT: DES COMPETENCES POUR ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

LE DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX METIERS

- Les fonctions des agents territoriaux ont été amenées à évoluer vers un rôle renforcé de conseil ou de contrôle interne en lien avec les nouvelles obligations pesant sur les collectivités en matière de commande publique, de déontologie ou de protection des données.

- Parallèlement, le législateur a modifié le champ de compétences des collectivités comme en matière d'urbanisme ce qui a entraîné l'émergence de nouveaux métiers.

- Ainsi de nombreux métiers sont en émergence en matière de:

- systèmes d'information (Chef de projet communication numérique, Responsable sécurité des systèmes d'information
- gestion des organisations (Conseiller en organisation, Contrôleur de gestion)
- Santé, sécurité et qualité de vie au travail (Conseiller en prévention des risques professionnels)

LE DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX METIERS

Dans la 4ème édition du répertoire des métiers de la FPT publié en 2019, le CNFPT a identifié 19 nouveaux métiers dont ceux de :

-référent déontologue
-délégué à la protection des données
-instructeur des autorisations d'urbanisme
-gestionnaire de l'aire d'accueil des publics itinérants
-responsable qualité
-auditeur interne
-conseiller en mobilité
-Ergonome
-acheteur public.

Le domaine du développement durable et des transitions connaissent également de fortes hausses de créations de postes ces dernières années.

LE IMPACTS DES TRANSITIONS SUR LES METIERS

Outre l'émergence de nouveaux métiers pour répondre à de nouveaux besoins, les transitions impliquent une évolution des compétences exercées sur les métiers existants :

➢ Transition numérique

- Assistant de gestion administrative
- Secrétaire de mairie
- Assistant de gestion financière, budgétaire ou comptable
- Assistant de gestion des ressources humaines

➢ Transition énergétique

- Responsable des services techniques
- Chargé de maintenance du patrimoine bâti
- Responsable des bâtiments
- Agent de services polyvalent en milieu rural

➢ Transition environnementale

- Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural
- Chargé de travaux espaces verts
- Responsable des services techniques
- Agent de propreté des espaces publics

PRESENTATION DE QUELQUES METIERS DE LA FPT :

LE GARDIEN BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE

LE JURISTE TERRITORIAL

LE METIER DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE



La police municipale est la troisième composante des forces de sécurité intérieure avec la gendarmerie et la police nationale. Elle est placée sous l'autorité du maire et intervient au sein des communes ou des intercommunalités pour effectuer des missions de prévention, de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Les effectifs de la Police municipale ont quadruplé entre 1984 et aujourd'hui. On compte plus de 24 000 policiers municipaux en France.

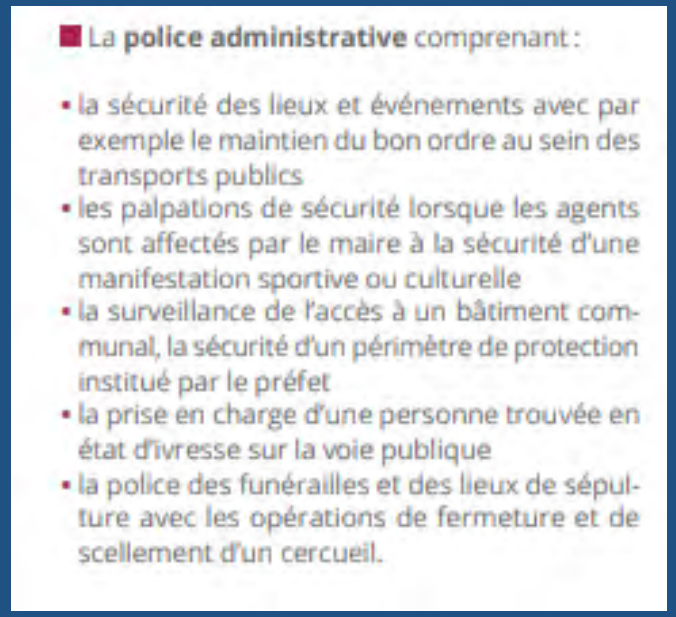
LE METIER DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE

Les activités des gardiens-brigadiers de police municipale sont très variées.
On peut citer par exemple :

- la verbalisation des infractions au code de la route
- l'information aux usagers
- l'interpellation dans le cadre du flagrant délit
- la sécurisation des manifestations, des fêtes et des marchés...

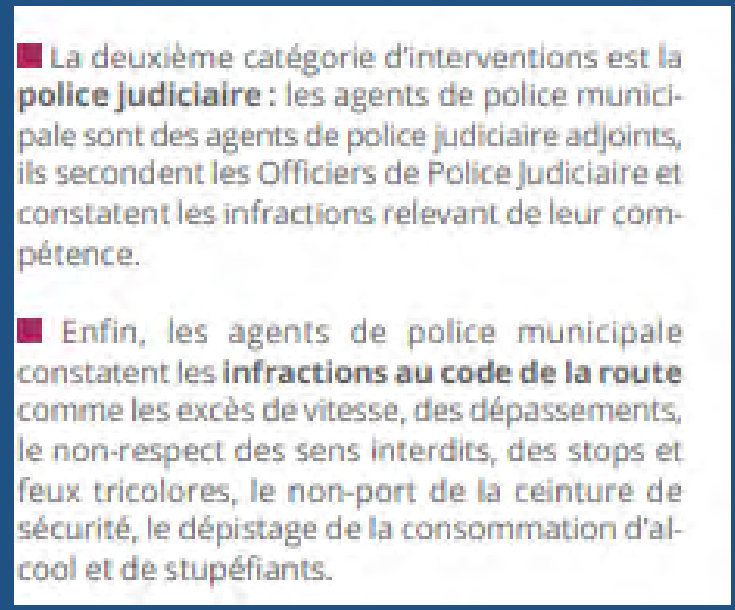
Les missions prédominantes du métier sont axées sur la prévention et la proximité à l'égard de la population.

Les missions de gardiens-brigadiers de police municipale s'organisent autour de trois catégories d'interventions :



La **police administrative** comprenant :

- la sécurité des lieux et événements avec par exemple le maintien du bon ordre au sein des transports publics
- les palpations de sécurité lorsque les agents sont affectés par le maire à la sécurité d'une manifestation sportive ou culturelle
- la surveillance de l'accès à un bâtiment communal, la sécurité d'un périmètre de protection institué par le préfet
- la prise en charge d'une personne trouvée en état d'ivresse sur la voie publique
- la police des funérailles et des lieux de sépulture avec les opérations de fermeture et de scellement d'un cercueil.



La deuxième catégorie d'interventions est la **police judiciaire** : les agents de police municipale sont des agents de police judiciaire adjoints, ils secondent les Officiers de Police Judiciaire et constatent les infractions relevant de leur compétence.

Enfin, les agents de police municipale constatent les **infractions au code de la route** comme les excès de vitesse, des dépassements, le non-respect des sens interdits, des stops et feux tricolores, le non-port de la ceinture de sécurité, le dépistage de la consommation d'alcool et de stupéfiants.

LE METIER DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE

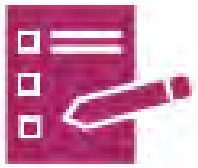
COMMENT DEVIENT-ON GARDIEN-BRIGADIER ?

Contrairement à d'autres métiers de la fonction publique territoriale, il n'est pas possible d'exercer les missions de policier municipal sans être titulaire d'un concours.
Les concours de gardien-brigadier sont organisés par les Centres de gestion. Toutes les informations nécessaires sur l'organisation de ces concours figurent sur le site **concours-territorial.fr**.

Les candidats au concours externe de gardien de police municipale doivent être titulaires d'un titre ou diplôme de niveau CAP ou BEP au minimum.

Il existe **deux concours internes** :

1. **Le premier concours interne est ouvert aux agents publics de la fonction publique territoriale** exerçant depuis au moins deux ans des fonctions d'agent de surveillance de la voie publique



2. **Le deuxième concours interne est ouvert aux volontaires des armées, en service au sein de la gendarmerie, et aux adjoints de sécurité de la police nationale.** Ces candidats doivent exercer leurs fonctions depuis au moins deux ans. Ainsi, même s'ils n'ont pas le diplôme nécessaire pour être candidat au concours externe, ils peuvent se présenter à ce concours interne.

LE METIER DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE

Une fois lauréats de concours, les candidats sont inscrits sur une liste d'aptitude et disposent d'une période maximale de quatre ans pour trouver un poste dans une collectivité territoriale.

En effet, contrairement aux concours de l'État, dans la fonction publique territoriale, la réussite à un concours n'entraîne pas automatiquement nomination.
Le lauréat doit se faire recruter par une collectivité territoriale ou un établissement public local.
Chaque concours donne lieu à l'établissement d'une liste d'aptitude classant par ordre alphabétique les candidats déclarés aptes par le jury.

Une fois recrutés, les lauréats sont nommés gardiens-brigadiers stagiaires par arrêté du maire et sont tenus de suivre une formation initiale de 6 mois maximum dispensée par le CNFPT.

La titularisation intervient à la fin de l'année de stage si :

- Le stagiaire a suivi la formation initiale du CNFPT
- et a été assermenté par le préfet et le procureur de la République, éclairés par l'avis du Président du CNFPT.

Les fonctionnaires de la fonction publique territoriale ou des autres fonctions publiques peuvent être détachés ou directement intégrés dans le cadre d'emplois des agents de police municipale dans certaines conditions. C'est le cas par exemple pour les policiers nationaux, les gendarmes, les militaires.

Un ancien militaire qui remplit certaines conditions de grade et d'ancienneté peut également être nommé en qualité de stagiaire dans le cadre d'emplois de gardien-brigadier de police municipale.

Ces agents ne peuvent exercer les fonctions d'agent de police municipale qu'après avoir suivi une formation d'une durée de six mois et obtenu l'agrément du procureur de la République et du préfet.

Pour les fonctionnaires d'un corps des services actifs de la police nationale et pour les militaires de la gendarmerie nationale, la durée de cette formation est réduite à trois mois.

LE METIER DE JURISTE TERRITORIAL



LE METIER DE JURISTE TERRITORIAL

Le poste de juriste au sein d'une collectivité locale recouvre différentes fonctions :

- **un service de conseil**
- **un service de contrôle des actes sur la forme** (signataire, visas...) et **sur le fond** (motivation...)
- **un suivi des décisions :** publicité, exécution, retrait
- **un service d'aide à la décision**
- **un service d'audit juridique interne**
- **un service permettant de mettre en œuvre des procédures d'alerte**
- **un service interface avec les partenaires extérieurs**
- **un service de veille permanente de l'actualité juridique.**

Le juriste territorial peut également exercer les fonctions :

D'acheteur public

L'acheteur public a pour mission principale d'assurer la sécurité des procédures de passation des contrats publics.

De référent déontologue

Pour répondre à ces obligations légales et réglementaires renforcées de prévention des conflits d'intérêts, les collectivités territoriales ont institué des déontologues afin d'accompagner les élus et les agents dans le respect de leurs devoirs. Les déontologues exercent deux missions principales : le conseil juridique mais également le traitement des alertes éthiques.

De délégué à la protection des données

Les collectivités territoriales traitent de nombreuses données personnelles, notamment dans le cadre de la gestion des services d'urbanisme, d'état civil, scolaire, de ressources humaines... Elles doivent adopter des mesures offrant un niveau optimal de protection aux données traitées, c'est le rôle du juriste délégué à la protection des données.

De responsable des assemblées

Outre la rédaction ou le contrôle des délibérations et des arrêtés, le juriste territorial peut être amené à gérer la préparation des réunions des assemblées (conseil municipal, conseil communautaire...) : rédaction des dossiers et des rapports ou notes sur les thématiques présentées aux élus mais aussi des conventions et des contrats, organisation des réunions des instances (ordre du jour, envoi des convocations, élaboration des comptes-rendus et procès-verbaux), transmission des actes au contrôle de légalité.

LE METIER DE JURISTE TERRITORIAL

COMMENT DEVIENT-ON JURISTE TERRITORIAL ?

Les agents en charge des services juridiques sont des cadres de catégorie A (attachés territoriaux, attachés principaux et attachés hors classe) appartenant à la filière administrative.

Le concours constitue la règle de droit commun pour le recrutement des fonctionnaires.

Le concours d'attaché territorial est organisé tous les 2 ans en novembre. Les candidats peuvent trouver le calendrier mais également des éléments d'information sur le site **www.concours-territorial.fr**.

Environ 75% des emplois de la fonction publique territoriale sont occupés par des fonctionnaires. 25% des agents sont des contractuels. Toutefois, l'autorité territoriale n'a pas totale liberté pour procéder au recrutement d'agents contractuels. Les cas de recrutement de contractuels sont expressément prévus par le code général de la fonction publique.

Les agents ne peuvent alors que bénéficier d'un contrat à durée déterminée d'une durée maximale de 3 ans. Dans certaines conditions, l'agent pourra bénéficier d'un CDI après 6 ans de contrat.

Fédération Nationale
des Centres de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale

MERCI DE VOTRE ATTENTION

www.fncdg.com
www.emploi-territorial.fr
www.metiersterritoriaux.fr